

Concours d'entrée aux Écoles Normales Supérieures
et à l'École nationale des ponts et chaussées

Filière BCPST - Session 2017

Épreuve commune de TP biologie-chimie

- Consignes aux candidats -

*Cette épreuve se déroulera du **27 juin au 07 juillet 2017**
à l'École Normale Supérieure de Lyon (Site Monod, 46 allée d'Italie, 69007 Lyon)*

Horaires et modalités des épreuves.

Les candidats devront se présenter au site Monod de l'ENS de Lyon (suivre le fléchage) :

Matin : 08h00 Convocation des candidats, **salle GN2 Est 031 (TP Bio végétale)**
Département de Biologie (enseignement)

Après-midi : 13h00 Convocation des candidats, **salle GN2 Est 031 (TP Bio végétale)**
Département de Biologie (enseignement)

Durée de L'épreuve : 4h00.

Cette durée est donnée **à titre indicatif** car elle ne comprend pas le temps du dépôt des affaires (sac, veste..) des candidats, des consignes données en début d'épreuves, de la vérification des identités et du rangement. **Les candidats doivent donc prévoir d'être présents au moins 5h sur place.**

Attention : Aucun candidat ne sera autorisé à quitter la salle de TP avant la fin de l'épreuve.

Consignes strictes à respecter pour pouvoir accéder aux laboratoires

- Les candidats devront apporter leur blouse personnelle, du matériel à dissection, un marqueur indélébile.
- Le port de lentilles de contact est formellement interdit.
- Les candidat(e)s devront porter des pantalons longs et des chaussures fermées.
- Les cheveux longs devront être attachés.

**TOUT CANDIDAT QUI NE RESPECTERA PAS CES CONSIGNES
SE VERRA REFUSER L'ACCES AUX LABORATOIRES**

De plus :

- Des gants et des lunettes de protection seront disponibles dans les laboratoires.
- L'usage de calculatrice personnelle est interdit. Des calculatrices seront prêtées au candidat si nécessaire.
- Les téléphones portables sont interdits dans la salle d'examen.
- Nourriture et boissons sont prohibées à l'intérieur des laboratoires.